

Déclaration d'Agadir des acteurs non-étatiques

Intensifions ensemble l'action et l'ambition

Il y a 25 ans, à Rio, la communauté internationale, déjà inquiète des risques du réchauffement climatique, créait, sous l'égide de l'ONU, la Convention sur le climat (CCNUCC) qui devait permettre de mobiliser les États et de coordonner leurs efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Malheureusement, cette mobilisation est restée très insuffisante et la situation climatique s'est dégradée. Après les records enregistrés en 2015 et 2016, le mois de juillet 2017 a encore battu un record absolu de température. La multiplication des phénomènes climatiques extrêmes, les migrations liées aux sécheresses, typhons, inondations et dégradation des terres, la déstabilisation de pays entiers, montrent chaque jour que nos sociétés ne pourront survivre à l'accélération du dérèglement climatique.

L'Accord de Paris, adopté il y a maintenant 2 ans, a suscité un véritable espoir, à la fois par les objectifs ambitieux qu'il a fixés à la communauté internationale pour contenir le réchauffement en dessous des 2 degrés Celsius, en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 degré Celsius, et par la définition de cadres précis et durables pour atteindre ces objectifs: dialogue de facilitation en 2018 pour faire le point sur les actions engagées, avant même que l'Accord ne devienne effectif, pour nourrir la soumission des contributions déterminées au niveau national (NDCs) d'ici 2020, un bilan global des engagements des États tous les cinq ans à partir de 2023, cadre de travail avec les acteurs de la société civile et les gouvernements locaux et régionaux, reconnus comme Non-Parties Concernées au côté des Parties Contractantes à la CCNUCC, à travers le *Marrakech Partnership for Global Climate Action*.

L'année dernière, la COP22 de Marrakech a été l'occasion de préciser ces cadres, dans le but de renforcer la dynamique de l'action, fondée notamment sur des alliances et coalitions sectorielles rassemblant les acteurs non-étatiques. Cette dynamique est centrale pour inverser, dans le temps très court qui est imparti, la courbe des émissions de gaz à effet de serre et réussir à créer d'ici à 2050+ une nouvelle économie « zéro émission nette », fondée sur une véritable transition écologique.

La communauté internationale a aussi, depuis 2 ans, travaillé à la cohérence des actions engagées pour la lutte contre le dérèglement climatique et celles pour la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD), adoptés à New York en 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies dans le prolongement du Sommet de la Terre Rio + 20 (2012).

La communauté des acteurs non-étatiques, qui se rassemble lors des Sommets *Climate Chance*, considère que l'action climatique ne peut être dissociée des enjeux de développement durable, comme elle l'a affirmé dans les déclarations des Sommets Climat et Territoires à Lyon en 2015 et lors du premier *Climate Chance* à Nantes en 2016 : *« Les outils de lutte contre le dérèglement climatique doivent aussi permettre de répondre aux autres grands défis de ce siècle et réciproquement : lutte contre la pauvreté, accès à l'énergie durable, à l'eau et aux autres ressources, développement urbain durable, aménagement des territoires ruraux, souveraineté alimentaire, santé des populations, égalité homme-femme, travail décent et droits des travailleurs, comprenant les agriculteurs, respect des droits des peuples autochtones, protection des forêts et de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles... Affirmer et montrer cette synergie est nécessaire à la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour l'élimination progressive des émissions de gaz à effet de serre. Nous insistons particulièrement sur les actions d'adaptation qui doivent évidemment conforter la résilience et le développement durable des territoires, s'appuyer sur les initiatives locales et régionales et les connaissances traditionnelles des peuples autochtones, sur la nécessité d'assurer une transition juste pour les territoires, les entreprises et leurs salariés dans cette période de transformation vers une économie bas-carbone, sur le renforcement de la participation des femmes et de leur capacité d'action, en particulier dans la gouvernance territoriale. Nous soulignons le rôle fondamental de l'éducation. Former les jeunes générations, renforcer leur capacité d'intervention sont des enjeux majeurs d'un monde en mutation. Les associer aux décisions, c'est assurer la transition. »*

Au vu de l'ampleur des enjeux et de l'aggravation rapide du dérèglement climatique, il est de notre responsabilité collective de renforcer en urgence notre action à tous les niveaux – citoyens, acteurs de la société civile, gouvernements locaux et régionaux, États... - : accélérer la mise en œuvre de cette transition et se fixer un calendrier opérationnel partagé. Réunis à Agadir, les acteurs non-étatiques du monde entier ont tenu à rappeler leurs priorités.

1) Les acteurs non-étatiques sont des parties prenantes à la négociation : S'ils soutiennent la mise en place du *Marrakech Partnership for Global Climate Action*, héritier du *Lima Paris Action Agenda*, ils tiennent à rappeler que leur rôle ne peut se résumer à ce partenariat et qu'ils doivent être en situation de pouvoir intervenir dans le cadre de la négociation elle-même. Les organisations représentatives des acteurs non-étatiques doivent donc pouvoir continuer à participer facilement, à jouer leur rôle d'observateurs et à porter des propositions dans le cadre de la négociation climat elle-même.

2) Le dialogue de facilitation de 2018 est une étape clé pour que les contributions actuelles soient à la hauteur des objectifs de l'Accord de Paris : Les acteurs non-étatiques insistent tout particulièrement sur l'importance de ce dialogue, qui devra lancer un processus pour réviser et renforcer l'ambition au plus tard en 2020, à présenter de manière inclusive et transparente les actions engagées, et crédibiliser un scénario de l'action permettant d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à tous les niveaux de gouvernance. Ils enjoignent donc les États à préparer avec toute l'ambition et tout le soin nécessaires ce rendez-vous capital, d'y associer étroitement les acteurs non-étatiques, dont le potentiel d'action est encore souvent sous-évalué, voire non appréhendé dans certains pays, pour renforcer les contributions déterminées au niveau national (NDCs) d'ici 2020, et leur donner les moyens de cette participation. L'adoption par la CCNUCC du Plan d'Action Genre fournira une opportunité de renforcer cette ambition. Ils soutiennent les initiatives prises par les acteurs non-étatiques pour préparer ce Dialogue de facilitation de 2018, notamment le Sommet de Californie. Les acteurs non-étatiques s'engagent à soutenir les États pour renforcer l'ambition d'ici 2020 et le Sommet convoqué à New-York en septembre 2019 par le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, sera une étape importante pour atteindre cet objectif. Les acteurs non-étatiques disent leur disponibilité pour y participer et y présenter leurs propositions pour accélérer et renforcer l'action.

3) L'Accord de Paris a été adopté par consensus et il faut le soutenir: les acteurs non-étatiques s'inquiètent profondément de la décision du Président des États-Unis de se retirer de l'Accord de Paris. Ils apportent leur soutien aux acteurs américains (États fédérés, villes, entreprises, centres de recherche, ONG...) qui, notamment à travers l'initiative *We Are Still In*, ont montré leur détermination à poursuivre leurs actions de lutte contre le dérèglement climatique. Ils se réjouissent de toutes les initiatives régionales, qui ne peuvent que renforcer l'ambition et inciter les États à réévaluer leurs propres contributions, en particulier l'initiative lancée par les élu-e-s africains lors du Sommet *Climate Chance* d'Agadir, initiative qu'ils s'engagent à relayer dans leurs propres réseaux.

4) Les acteurs non-étatiques insistent sur les enjeux de l'adaptation pour les territoires les plus vulnérables, notamment sur le continent africain. Ils rappellent que l'adaptation ne doit pas être le parent pauvre des financements climat. Ils insistent sur les synergies qui doivent être renforcées entre développement et lutte contre le dérèglement climatique, notamment dans les domaines de la gouvernance partagée, de l'égalité de genre et de l'équité intergénérationnelle, de l'agriculture, de l'accès aux ressources naturelles, notamment l'eau et la terre, et de l'accès à l'énergie. Ils soulignent l'intérêt des actions engagées dans le cadre de la Convention des Maires en Afrique Sub Saharienne

lancée en 2015 pour expérimenter la mise en œuvre de politiques locales sur l'adaptation et l'accès à l'énergie, appellent aux renforcements des coopérations décentralisées, notamment Sud-Sud. Ils rappellent les engagements et décisions de la prochaine Conférence de l'ONU de lutte contre la désertification, et se retrouvent dans la démarche des acteurs non-étatiques, qui en préparation de cette COP 13 sur la désertification -en Chine, à Ordos, en Mongolie intérieure, du 6 au 16 septembre 2017 - ont adopté une déclaration commune lors du sommet Désertif'actions à Strasbourg en juin 2017. Ils insistent sur la nécessité de trouver à la COP23 un accord qui capitalise effectivement sur le potentiel de la restauration des terres et de la lutte contre la désertification à contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris. De même, le Forum Mondial sur la Migration et le Développement doit mettre les enjeux climatiques au cœur de sa réflexion.

5) Les promesses actuelles de financements ne sont pas adéquates pour relever le défi : les acteurs non-étatiques réaffirment l'importance d'accroître les financements internationaux publics et privés pour renforcer les dynamiques d'action, et appellent les pays développés à respecter l'engagement qu'ils ont pris de mobiliser 100 milliards \$US par an de financements nouveaux et additionnels d'ici à 2020, rendre l'action effective et maintenir la confiance de tous, tout en renforçant la crédibilité des accords pris au niveau international. Mais ils rappellent tout autant la nécessité d'une cohérence en matière de financements et d'en faire une priorité de la communauté internationale. A cet effet, ils souhaitent contribuer à l'élaboration de critères et indicateurs visant à éviter que des projets d'infrastructures contraires aux agendas du climat et du développement durable puissent être financés. En outre, ils insistent sur la nécessité de faciliter l'accès aux financements pour les acteurs territoriaux, et en particulier les gouvernements locaux et régionaux ainsi que les représentant-es de la société civile, qui sont les premiers acteurs de terrain. Les acteurs non-étatiques sont les principaux investisseurs dans le monde et ont un rôle décisif à jouer pour gérer avec succès les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il est essentiel que les Etats et la communauté des acteurs travaillent ensemble à mobiliser de nouvelles sources de financement et rendre la plupart des fonds existants plus favorables à l'investissement vert. Ils accueillent ainsi favorablement l'initiative du Président de la République française d'organiser un sommet spécifique sur la question des financements climat le 12 décembre prochain à Paris. Ils y porteront des propositions précises à partir des travaux menés lors du Sommet *Climate Chance* d'Agadir et lors d'une rencontre de finalisation de ces propositions en amont de l'initiative du gouvernement français.

6) Le rôle et la participation des acteurs non-étatiques pour l'action sont essentiels: Les dynamiques portées par les acteurs non-étatiques sont aujourd'hui cruciales pour crédibiliser une

trajectoire de stabilisation du climat. Ils reconnaissent les progrès considérables réalisés dans l'intégration de leurs actions dans les processus de la CCNUCC depuis la Conférence de Lima (LPAA, GCAA, NAZCA, TEP) et soulignent le rôle précieux des Champion(ne)s de Haut-Niveau sur le climat dans ce processus.

Ils considèrent néanmoins que des progrès sont encore possibles et qu'il faut renforcer un cadre transparent de dialogue entre les Etats et les acteurs non-étatiques dans le cadre conventionnel, y compris l'Accord de Paris. Ils appellent donc les Etats et les institutions de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris à considérer davantage et à intégrer les propositions faites par les acteurs non-étatiques issues du dialogue de haut niveau sur la gouvernance du GCA (points à compléter avec le dialogue de haut niveau), tenu lors du Sommet *Climate Chance* d'Agadir. Ils insistent sur l'importance d'un agenda cohérent entre la Convention et les principales initiatives portées par les acteurs non-étatiques.

7/ Ils soulignent l'importance des réflexions sectorielles (Transport, Energie, Bâtiments, Agriculture...) et des feuilles de route de long terme proposées par les secteurs qui se sont attelés à leur construction. En complément d'une vision globale de développement soutenable, incluant le respect des droits humains, elles sont une manière efficace de bâtir une transition énergétique qui soit aussi une transformation économique et sociale favorable, prenant en compte l'ensemble des facettes de la vie humaine. L'engagement pris lors de l'Accord de Paris concernant le besoin de garantir une Transition Juste aux salarié(e)s dans cette transformation, doit nous guider et accélérer notre action, de façon à transformer ce défi en opportunité pour la création d'emploi décent et de qualité.

Ces réflexions sectorielles sont aussi la clé d'une bonne synergie entre les politiques publiques requises et les investissements stratégiques du monde privé, comme l'illustre la transition nécessaire vers une économie circulaire. Les États doivent donc y porter une attention plus grande, s'en servir pour l'établissement des contributions déterminées au niveau national (NDCs), et collaborer plus étroitement avec les acteurs non-étatiques en vue de rechercher ensuite la meilleure intégration inter-sectorielle.

Ce travail par coalitions ne doit pas se limiter aux secteurs directement émetteurs de gaz à effet de serre, elle doit aussi permettre de renforcer des outils d'action et de mobilisation dans tous les champs : l'éducation, la culture, la formation, le sport... Nous appelons les Etats à tenir compte des propositions venant de ces coalitions, à être attentifs à des réflexions nouvelles, comme la transition juridique, à s'investir dans des actions multi-niveaux et multi-acteurs nécessitant des gouvernances différentes.

8) **La science du climat peut bénéficier des connaissances des acteurs non-étatiques** : Ils redisent leur disponibilité pour travailler plus étroitement avec la communauté scientifique, en lui fournissant données et expériences sur les actions engagées, pour alimenter les futurs rapports du GIEC, dont ils soulignent l'importance, notamment le prochain rapport sur l'effort à engager pour tenir l'objectif de 1,5 degré Celsius, qui doit être connecté au Dialogue de facilitation, les deux ensemble devant servir à élever l'ambition. Ils soulignent l'importance d'une expertise autonome des acteurs non-étatiques sur leur capacité d'action, sur les potentiels de réduction d'émissions, les innovations, les difficultés de mise en œuvre, le potentiel « d'effet levier » des coopérations entre acteurs et territoires, l'évaluation des méthodologies, et soutiennent les actions engagées en ce sens (Observatoire *Climate Chance*, Pledge de l'initiative *We Are Still In*, etc.).

9) La communauté des acteurs climatiques rassemble, en proposant une vision quant à la nature de la transition à réaliser, dans le respect des diversités de besoins, de moyens et d'enjeux. Le défi qui s'offre à nous : décliner sur le terrain les transitions écologiques et solidaires à travers toutes les échelles – nationale, régionale, locale et jusqu'à la personne – pour proposer une promesse de futur dans laquelle tous les citoyens et toutes les citoyennes de la planète puissent se reconnaître et s'engager.